

se déclare un véritable état de manie. Le délire est général, avec agitation et prédominance d'idées de grandeur et de fortune; M. D. fait mille extravagances, il reste presque nu, parle sans cesse, crie, commande mille choses à-la-fois, s'impatiente, déchire, et commet des actes bizarres, imprudens, qui peuvent compromettre sa vie, sans qu'il ait des idées de suicide. Plusieurs médecins sont réunis en consultation; l'état maniaque ne peut être méconnu. L'âge du malade, le peu d'ancienneté de la maladie, présentent aux consultants des espérances de guérison. Je déclare que le malade ne guérira point: 1° parce que trois fortes congestions avaient précédé l'état maniaque, et qu'il y a quelque lésion cérébrale: 2° parce que malgré la loquacité incessante, quelques mots sont incomplètement prononcés, et parce que la marche quoique vive et brusque, est mal assurée. J'ajoutai qu'une médication active précipiterait la marche de la maladie, que la campagne, l'exercice, un régime sévère, et l'application réitérée de quelques sangsues, afin de prévenir de nouvelles congestions, me paraissaient seuls convenables. Un des consultants ne partagea point la sévérité de mon pronostic et proposa quelques moyens à tenter. Après un mois d'essais infructueux, il fallut renoncer à tout espoir de guérison. La paralysie avait fait des progrès et la démence était confirmée; le malade conservait des idées incohérentes de grandeur, qui persistèrent pendant plus de deux ans. M. D. se croyait possesseur de plusieurs provinces, de plusieurs royaumes: il distribuait des places et donnait des millions, il commandait une armée de géans; la cavalerie était

montée sur des chevaux gigantesques, il possédait des palais de diamant, sa taille était de 20, 30, 40 coudées de hauteur; il parlait nuit et jour; tantôt à voix basse, tantôt à voix très haute; il poussait de grands cris; obsédé par des hallucinations de l'ouïe, il entendait des personnages imaginaires, leur répondait, vantant sa personne, disputant avec eux, les injuriant même. M. D. reconnaissait les membres de sa famille, les abordait avec amabilité et politesse; mais après quelques mots il rentrait dans l'habitude de ses entretiens continuels. Il fut envoyé à la campagne. Quoiqu'il soit dans la démence complète, qu'il éprouve fréquemment des vertiges et des convulsions épileptiformes; quoiqu'il marche avec difficulté et quelquefois tout penché d'un côté; quoiqu'il n'articule presque aucun mot, il vit depuis 12 ans, et on retrouve encore en lui quelques traces de son ancienne politesse, de ses manières aimables et affectueuses qui le distinguaient avant sa maladie.

Ce malade doit la conservation de son existence au régime sévère auquel il est soumis, au grand exercice qu'il fait tous les jours, à l'application réitérée des sangsues à l'anus et à l'administration fréquente de légers laxatifs.

La paralysie est plus fréquente chez les hommes aliénés que chez les femmes. Il y a dix-huit ans, lorsque je fus chargé du service de la division des aliénés de Bicêtre, pendant l'absence de M. Pariset, qui avait été envoyé à Cadix pour étudier la fièvre jaune, je fus frappé de cette différence en comparant le nombre des

hommes aliénés et paralytiques de l'hospice de Bicêtre, avec le nombre des femmes paralytiques de la Salpêtrière. La même observation peut être faite dans toutes les maisons où l'on reçoit des aliénés des deux sexes. Elle n'a point échappé à M. le docteur Foville, médecin en chef de Saint-Yon, à Rouen. Cette complication est d'un onzième dans cette maison, d'après ce médecin : sur 334 aliénés observés par lui, 31 étaient paralytiques, savoir : 22 hommes et 9 femmes.<sup>1</sup>

À Charenton, la proportion des paralytiques est bien autrement considérable : elle est d'un sixième sur la totalité des admissions ; en effet, 619 aliénés ont été admis pendant les trois années 1826, 1827 et 1828 ; 109 étaient paralytiques. Mais la proportion des hommes est énorme comparée à celle des femmes ; sur 366 hommes aliénés admis dans la maison, 95 étaient paralytiques ; et sur 153 femmes, 14 seulement étaient atteintes de paralysie. Cette complication s'observe plus souvent chez les aliénés livrés à des excès vénériens, adonnés aux boissons alcooliques, ou qui ont abusé du mercure, et chez les sujets qui, exerçant trop le cerveau par des contentions d'esprit, s'abandonnaient à des écarts de régime. Ces circonstances n'expliquent-elles pas suffisamment pourquoi il y a plus d'hommes aliénés et paralytiques que de femmes ? elles donnent la raison pour laquelle, comparativement aux hommes aliénés de Bicêtre, il y a plus d'hommes paralytiques, parmi les aliénés de Charenton. Les aliénés reçus à Bicêtre sont

<sup>1</sup> *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, art. Aliénation mentale, t. 1<sup>er</sup>, pag. 504.

pauvres ; leur vie est très laborieuse, ils réagissent plus énergiquement contre les causes que nous venons d'indiquer comme pouvant occasioner la paralysie. Ces causes ont d'autant moins d'influence que l'ouvrier, livré à des travaux manuels, exerçant peu son intelligence, fatigue moins son cerveau. Les aliénés admis dans la maison de Charenton jouissent d'une honorable aisance, ont plus de moyens pour satisfaire leurs passions, exercent des professions qui excitent leur cerveau ; leur vie matérielle est moins active, par conséquent les mêmes causes doivent produire sur eux des effets cérébraux plus graves et plus fréquents. Cela est si vrai qu'il y a plus d'aliénés paralytiques dans les classes riches et élevées que dans les autres classes. La paralysie dont il est ici question est plus rare dans le midi de la France que dans le nord ; elle est plus rare encore en Italie et dans les climats chauds. M. le docteur Delaye ne l'a rencontrée dans l'hôpital de Toulouse que cinq fois sur 111 aliénés, 3 hommes et 2 femmes. M. le docteur Rech assure qu'il n'a point observé de paralytiques parmi les 132 aliénés existans ou admis de 1822 à 1825 dans le quartier des aliénés de l'hôpital général de Montpellier<sup>1</sup>. Le professeur Vulpes, médecin en chef des maisons d'Aversa, dans le royaume de Naples, m'a répété plusieurs fois, pendant son séjour à Paris, en 1827, qu'à peine l'on comptait deux ou trois paralytiques parmi les 500 aliénés des deux sexes renfermés et traités dans les trois maisons dont se compose l'établissement d'Aversa, con-

<sup>1</sup> *Ephémérides médicales de Montpellier*, 1827.

fié à ses soins. Pendant mon séjour en Italie, en 1834, j'ai constaté qu'il n'existait qu'un petit nombre d'aliénés paralytiques, non-seulement dans les maisons d'Asversa, mais dans tous les établissemens de l'Italie méridionale et du royaume Lombard-Vénitien.

M. le docteur Burrows, tout en avouant que, dans les établissemens anglais, on ne tient point compte ni des complications de la folie, ni des maladies auxquelles succombent les aliénés, croit qu'il y a moins d'aliénés paralytiques en Angleterre qu'en France. Il ajoute que, dans sa pratique particulière, il n'a pas vu un paralytique sur 20 aliénés. Cet estimable auteur attribue la fréquence de la paralysie chez nous, au mauvais régime, au défaut de précautions propres à garantir les aliénés des intempéries atmosphériques, tandis que, dit-il, en Angleterre, ces malades sont très bien soignés. En Allemagne, on accuse nos méthodes de traitement. Quelques médecins français ont imprimé que cette complication était provoquée par quelque vice des localités ou par des erreurs d'hygiène. Je sais toute l'importance que l'on doit attribuer aux causes hygiéniques dans la production des maladies; je sais que les fous sont plus exposés que les individus bien portans, à subir l'influence fâcheuse des localités insalubres; mais je ferai remarquer qu'en traitant de la paralysie des aliénés, je parle de la paralysie qui s'est manifestée avant l'admission des aliénés dans les établissemens consacrés à ces malades; qu'ainsi les femmes aliénées et paralytiques que j'avais observées à la Salpêtrière, les hommes aliénés paralytiques de Bicêtre, les paralytiques aliénés

hommes et femmes de Charenton ne sont point tombés dans cet état pendant leur séjour dans ces établissemens, mais ils étaient paralytiques avant d'y entrer. Je suis convaincu que lorsqu'on saura mieux distinguer les symptômes de la paralysie qui complique la folie, on trouvera en Angleterre, et particulièrement à Londres, autant de fous paralytiques qu'à Paris.

Le docteur Burrows paraît croire que je regarde la paralysie des aliénés comme l'effet et non comme la cause de la folie.<sup>1</sup> Je n'ai rien dit de semblable; je me suis contenté de signaler la paralysie comme une *complication* fréquente de la folie, comme aggravant le pronostic; je crois que, sous ce double rapport, cette observation réclame toute l'attention des praticiens et des médecins qui font des recherches d'anatomie pathologique sur les maladies mentales.

M. A. L. Bayle<sup>2</sup> a voulu prouver que la paralysie et la monomanie des grandeurs et des richesses sont les signes de la méningite chronique, et que cette inflammation offre trois périodes bien distinctes: 1° la période de monomanie ambitieuse avec quelques traces de paralysie incomplète; 2° la période de manie; 3° la période de démence avec paralysie générale.

Quelque considérable que soit le nombre des fous que j'ai observés, la monomanie des grandeurs ne s'est pas présentée à moi avec une marche aussi régulière;

<sup>1</sup> *Commentaries on the causes, forms, symptoms and treatment moral and medical of insanity.* London, 1828, in-8.

<sup>2</sup> *Traité des maladies du cerveau et de ses membranes.* Paris, 1826, in-8.

je l'ai vue précédée par des accès de manie, par la monomanie et par la lypémanie. La paralysie complique toutes les folies, quelle que soit la forme du délire; elle complique la manie, la lypémanie, ainsi que la monomanie ambitieuse, mais plus souvent cette dernière; elle complique presque toujours la démence. Si en observant la manie à son début, on démêle des symptômes de paralysie quelque légers que soient ces symptômes, on peut hardiment pronostiquer que la démence succédera à la manie; il en sera de même de la monomanie, quel que soit le caractère du délire, et l'on peut ajouter que la mort ne tardera pas à mettre fin à la maladie. Les maniaques et les monomaniaques n'ont, dans ce cas, ni la même énergie d'attention, ni la même force d'association des idées, ni la même puissance de volonté, ni la même ténacité de résolution, ni la même opiniâtreté de résistance; ces malades s'agitent, s'emportent, mais ils obéissent et cèdent, mais ils font des actes qui décèlent déjà l'affaiblissement des fonctions du cerveau. Il m'est arrivé d'assurer qu'un maniaque très furieux était déjà paralytique et ne pouvait guérir malgré l'opinion de plusieurs médecins dignes de toute estime, et qui, ayant moins l'habitude des aliénés, avaient méconnu les symptômes de la paralysie, à la vérité très peu prononcée. Appelé à donner des soins à un officier qui avait une monomanie d'ambition avec fureur, quoique le malade fût d'ailleurs fort et très robuste, je déclarai qu'il ne guérirait point, et que bientôt on ne pourrait pas

méconnaître l'existence de la paralysie. Mon pronostic était fondé sur les deux phénomènes suivans: 1° au milieu d'une phrase le malade articulait avec plus de lenteur certains mots; 2° il suffisait de lui faire une promesse pour le calmer et pour le faire renoncer aux projets auxquels il paraissait fortement tenir. Un léger strabisme m'a suffi pour former un jugement semblable sur un monomaniaque qui remplissait encore les fonctions de capitaine dans un régiment.

Si la méningite chronique avait pour signes la monomanie des grandeurs et la paralysie, cette monomanie ne serait jamais sans paralysie. L'observation dit le contraire.

Les femmes aliénées sont rarement paralytiques. Les hommes et les femmes aliénés, dans les climats chauds, dans le midi de la France, dans l'Italie, sont rarement paralytiques; cependant la monomanie ambitieuse éclate à Paris, parmi les femmes aliénées; cette monomanie n'est pas rare dans le midi de la France, en Italie, parmi les hommes et les femmes aliénés. La monomanie d'orgueil existe donc sans la paralysie; d'un autre côté la paralysie existe sans délire: comment admettre que cette monomanie et la paralysie sont les signes pathognomoniques de la méningite chronique. Il est des cas de paralysie avec délire exclusif, avec monomanie d'orgueil et d'ambition, dans lesquels le délire cesse et la paralysie persiste: j'ai observé, à la fin de 1827, à Charenton, un fait de ce genre. Un officier de gendarmerie est pris tout-à-coup d'un accès de monomanie, le ma-

lade se croit un grand personnage et puissamment riche; il se livre à un grand nombre d'extravagances, en même temps il éprouve de la difficulté pour articuler. Après cinq semaines la monomanie cesse, la paralysie persiste et envahit bientôt les muscles des membres; le malade éprouve de fréquentes congestions cérébrales qui provoquent des convulsions épileptiformes, mais il n'existe plus de délire; ce militaire juge parfaitement de l'état dans lequel il a été, de celui dans lequel il est encore, et pour lequel il réclame les secours de la médecine.

Lorsqu'on fait l'ouverture des corps des aliénés paralytiques, même des monomaniaques, on ne rencontre pas toujours sur les cadavres des traces d'inflammation des méninges; tandis que l'on trouve quelquefois des inflammations des méninges, quoiqu'il n'y ait pas eu de délire des grandeurs.

M. le docteur Calmeil<sup>1</sup>, qui a puisé dans les mêmes sources que M. Bayle, c'est-à-dire, dans les observations recueillies à Charenton, s'est montré plus réservé dans la conclusion des faits qu'il a rapportés dans son ouvrage, si remarquable sous tous les rapports.

Notre savant confrère et mon collaborateur, dans les soins que je suis chargé de donner aux aliénés de Charenton, s'est contenté de constater par des faits nombreux que l'inflammation chronique des méninges produisait la *paralysie générale* propre aux aliénés; mais il n'a pas dit avoir trouvé la cause immédiate du délire des grandeurs et des richesses.

<sup>1</sup> De la paralysie considérée chez les aliénés. Paris, 1826, in-8.

La paralysie des organes de la parole dépend de la lésion des lobules antérieurs du cerveau, dit M. Bouillaud<sup>2</sup>; c'est une des vérités les plus incontestables, ajoute cet habile professeur, néanmoins l'observation ne justifie pas toujours cette proposition.

La nature s'obstine à garder son secret malgré les constantes recherches de médecins et de philosophes de tous les âges.

Je ne terminerai pas ce que j'ai à dire sur la paralysie des aliénés sans faire quelques remarques pratiques.

Les aliénés paralytiques mangent avec glotonnerie, ils amassent les alimens dans l'arrière-bouche, et quelquefois ne peuvent les avaler. Cet accident arrive encore lorsque la paralysie, ayant gagné les muscles de la déglutition, cette dernière fonction devient presque impossible, les alimens solides ne pouvant plus être poussés dans l'estomac, s'arrêtent dans l'œsophage et compriment le larynx. Dans ces divers cas l'asphyxie est imminente, et tel aliéné paralytique qui était agonisant est rendu à la vie dès qu'on a débarrassé l'arrière-bouche et l'œsophage des substances qui n'étaient pas ingérées. J'ai observé un cas fort singulier, qui a été funeste au malade qui fait le sujet de l'observation suivante.

M..., âgé de 40 ans environ, après un long accès de manie, était tombé dans la démence; le besoin de manger était si énergique, le goût tellement perverti, que le ma-

<sup>2</sup> Traité clinique et physiologique de l'encéphalite ou inflammation du cerveau, Paris, 1825, in-8.

lade dévorait les substances les plus abjectes, et mangeait tous les insectes qu'il pouvait attraper pendant ses promenades dans un vaste jardin, tels que araignées, limaces, vers, chenilles, papillons, etc. On servit un jour à ce malade, pour son dîner, de la tête de veau; il la mangea avec avidité, et fut aussitôt renversé sur son siège avec perte de connaissance; la face était violette. Le domestique qui le servait, soupçonnant la cause de cet accident, introduisit un corps étranger jusque dans l'œsophage, et précipita l'aliment dans l'estomac. Quelques semaines après, de la tête de veau fut servie au même malade. Cette fois, craignant sa glotonnerie, on eut le soin de couper par petits morceaux l'aliment qui lui était présenté. A peine le malade en eut-il introduit une petite quantité dans l'œsophage, que les accidens indiqués plus haut se renouvelèrent. L'usage de ce mets fut sévèrement interdit. Six mois plus tard, soit oubli, soit ignorance, on servit encore de la tête de veau à ce malade. Cette fois, il avait avalé un morceau trop gros, rien ne put en débarrasser l'œsophage, et il succomba aussitôt. A l'ouverture du corps, l'œsophage était fortement distendu par un morceau de tête de veau. Le cerveau était très rouge, les méninges étaient épaissies et injectées, les poumons étaient gorgés de sang.

La constipation est encore un symptôme fréquent chez les aliénés paralytiques. Le rectum étant paralysé, la défécation est presque impossible. Les matières séjournent pendant plus ou moins long-temps, quelquefois pendant vingt ou trente jours sans que les malades se

plaignent. S'ils sont mal surveillés par les personnes chargées de les servir, si l'on ne fait cesser cette constipation, les intestins s'enflamment, se gangrènent. Les purgatifs sont sans effets, les frictions sur l'abdomen ne réussissent pas mieux, les malades succombent. Quelquefois les matières sont si amoncelées, si durcies dans le rectum, que l'on est réduit à débarrasser le gros intestin par des moyens mécaniques.

La rétention d'urine réclame aussi une attention particulière. Elle oblige à recourir quelquefois au cathétérisme; mais plus ordinairement les aliénés paralytiques sont sujets à l'incontinence d'urine, ou bien l'urine coule par regorgement; pendant le jour, ces malades salissent leurs vêtemens, pendant la nuit, ils inondent leur lit, si, à cause de leur faiblesse, on les laisse couchés; l'urine ne tarde pas à provoquer la formation d'eschares qui détruisent les tégumens jusqu'aux os. On doit coucher ces malades sur une literie toute particulière, les changer fréquemment de linge, et les laver avec une infusion fortement aromatique, ou même avec l'alcool étendu d'eau.

Les aliénés paralytiques sont aussi exposés, à cause de leur extrême faiblesse, à un accident grave qui compromet leur existence. Si des précautions ne sont prises, assis devant un foyer, ces malades se laissent brûler sans se plaindre, et assez gravement pour compromettre leur vie; lorsqu'ils sont couchés, s'ils essaient de changer leur position, n'ayant plus assez de force pour maîtriser l'impulsion qu'ils ont imprimée au corps, ou bien n'ayant pas assez d'intelligence pour

mesurer l'espace, ils se laissent tomber ordinairement sur la tête : ils succombent peu de jours après. J'ai vérifié plusieurs fois que des ecchymoses de la dure-mère, se propageant à la portion subjacente de l'arachnoïde, ou bien qu'un épanchement sanguin circonscrit, membraniforme, étendu sur la lame externe de l'arachnoïde, était le premier résultat de la chute de ces malades du haut de leur lit, résultat qui avait hâté leur mort.

Il n'arrive que trop souvent que l'on fixe sur un lit ou sur un fauteuil de force les aliénés furieux et les aliénés paralytiques ; les uns pour les empêcher de se livrer à leurs fureurs, les autres pour prévenir des chutes auxquelles ils sont exposés en marchant. On doit craindre d'abuser d'un pareil moyen, car le défaut de mouvement et d'exercice favorise les progrès de la paralysie ; souvent la paralysie est déterminée chez les maniaques furieux par le repos prolongé auquel on les a forcés. C'est la crainte d'un pareil résultat qui avait fait introduire dans les maisons d'aliénés d'Espagne l'usage de retenir les fous par une longue chaîne fixée au lit, attachée à un de leurs pieds. On se mettait ainsi en garde contre la fureur des maniaques, tout en leur laissant la faculté de se mouvoir et d'exercer leurs muscles.

## XIV.

## DE L'IDIOTIE.

Il règne une grande confusion dans tous les auteurs qui ont écrit sur l'aliénation mentale, relativement à l'idiotie (idiotisme). S'en tenant aux apparences, on a confondu les idiots avec les individus en démence et réciproquement, quelquefois même avec les monomaniaques. Parce que ceux-ci, absorbés par des idées fixes, paraissent plongés dans la stupeur, ou parce que l'intelligence des autres semble oblitérée ou abolie, on en a conclu qu'ils étaient tous idiots. Sauvages, Sagar, Vogel ont appelé l'idiotie *amentia*, *imbecillitas ingenii*, *fatuitas*, Linné la nomme *morosis* ; Cullen et Fodéré démence innée ; Dufour et Pintel en ont fait un genre de folie qu'ils désignent sous le nom d'idiotisme. Néanmoins notre célèbre professeur ne distingue l'idiotie de la démence que par le degré d'altération de l'intelligence, et définit la démence : l'abolition de la pensée ; et l'idiotie : l'oblitération des facultés intellectuelles et affectives. Souvent il parle de cette dernière comme du degré le plus avancé de la démence, et rapporte des faits dans lesquels il est évident qu'il n'avait pas de notions bien nettes sur ces deux